



BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Secteur : PARIS – BOULOGNE – VIROFLAY - BUSSY



Prix maximum pratiqués Taux d'honoraires par tranche*	
Jusqu'à 150 000 €	7 %
De 150 001 € à 300 000 €	6.5 %
De 300 001 € à 500 000 €	5.5 %
De 500 001 € à 800 000 €	5 %
À partir de 800 001 à 1 300 000 €	4,5 %
Viager (et assimilés)	7 % de la valeur vénale

Tout bien supérieur à 1 300 001 € (1^{ère} tranche IFI) : Nous consulter pour devis.

Honoraires Lots Annexes	
Cave	1 500 €
Parking	2 500 €
Box	3 500 €

Estimation	150 €
------------	-------

Barème en vigueur à partir du 11/10/2024

Honoraires TTC, avec minimum d'honoraires de 7 500 € TTC hors lots annexes. TVA au taux actuellement en vigueur, le montant total est arrondi à l'euro supérieur. Honoraires à la charge du mandant. Diagnostics obligatoires, reportage photo offerts pour toute exclusivité. Facturation expertise : nous consulter

SERGIC SAS, 6 rue Konrad Adenauer 59290 Wasquehal, S.A.S. au capital de 24 346 456 €, RCS Lille Métropole - Décembre 2026 - 428 748 909, Cartes professionnelles CPI 5906 2016 000 012 977 délivrée par la CCI de Grand Lille, 299 Boulevard de Leeds 59031 LILLE CEDEX, Garant : Compagnie Européenne de Garanties et de Cautions : 59 Av. Pierre Mendès-France, 75013 Paris, Assurance RCP : GENERALI IARD - 7, Boulevard Haussmann - 75009 PARIS. Sergic, Direction Marketing - TRA_2023_010